



Les Hauts Prés – De la protection de la ressource au développement économique du territoire

15 septembre 2017 – Val de Reuil

Synthèse

Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Ouverture | 4 |
| Denis CHEISSOUX..... | 4 |
| Bernard LEROY..... | 4 |
| • Les Haut-Prés, une démarche courageuse et innovante devenue réalité | 4 |
| Initiatives..... | 5 |
| • Saveurs et Savoirs, un outil associatif au service de l'alimentation vertueuse | 5 |
| Céline VANDERCROYSEN..... | 5 |
| • Bocal Normand, un outil de transformation pour valoriser les produits locaux..... | 5 |
| Pierre LEPILLER | 5 |
| Table ronde 1/ Les bénéfices de l'agriculture biologique sur la qualité de l'eau | 6 |
| Présentation du réseau des sites pilotes Eau et Bio animé par la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB) | 6 |
| Sylvain ROUMEAU | 6 |
| • Essaimer des « petits Munich » en France au moyen d'un réseau d'expérimentation | 7 |
| • L'exemple d'une dynamique de territoire : Eau de Paris | 8 |
| • Une politique publique favorable à l'agriculture biologique construite comme une fusée à étages..... | 8 |
| • Déterminer le profil sociologique des producteurs pour coller aux attentes des territoires..... | 8 |
| Dispositifs d'accompagnement financiers de l'Agence de l'Eau Seine Normandie | 8 |
| André BERNE | 8 |
| Les leviers d'action de l'Agence Seine-Normandie | 9 |
| • | 9 |
| Les actions de l'association Bio-Normandie dans le domaine de la protection de la ressource pour les collectivités.... | 10 |
| Laurent MOINET | 10 |
| Echanges avec la salle | 11 |
| Marine GRATECAP - SERPN..... | 11 |
| Alexis FRAISSE..... | 12 |
| Emmanuel MARSEILLE | 13 |
| Initiatives..... | 13 |
| • Terre Bio Normandie, des producteurs Bio locaux au service de la population | 13 |
| Dominique JACOB, producteur et président de Terre Bio Normandie..... | 13 |
| • Une gestion durable des espaces verts grâce aux animaux | 13 |
| Vincent LEFEVRE, Responsable d'équipe Rivières et milieux Naturels , Agglomération Seine-Eure | 13 |
| Table ronde 2/ Vers un Projet Alimentaire Territorial (PAT) | 14 |
| Etat des lieux et besoins en produits biologiques : InterBio Normandie | 14 |
| Marie THOMASSIN..... | 14 |
| • Familles à alimentation positive, un outil pédagogique et social | 14 |
| Retour d'expérience de la Régie des 2 Airelles à Louviers..... | 15 |
| Anne TERLEZ | 15 |
| Olivier LEBARS | 15 |
| • Une lutte contre le gaspillage basée sur des concepts Bio fait baisser les coûts d'exploitation..... | 15 |
| Présentation d'une démarche PAT : site pilote Eau et Bio | 16 |
| Daniel HELLE | 16 |
| • A Rennes, un marché public expérimental de restauration collective qui redonne du pouvoir aux producteurs . | 17 |
| • Un projet de centrale d'achat pour faire grandir le projet | 18 |
| • Troisième étage de la fusée : la mise en cohérence des politiques publiques | 18 |
| Echanges avec la salle | 18 |
| Yves SORET | 18 |
| Initiatives..... | 18 |
| • Une brasserie Bio installée aux Hauts Prés | 18 |
| Bruno COUCHAUD, Propriétaire, Brasserie des deux amants..... | 18 |
| • My Traiteur Bio, seul traiteur certifié Bio en Normandie | 19 |
| Angélique AUGER, Propriétaire, My traiteur Bio | 19 |
| Plénière conclusive..... | 20 |

| | |
|--|-----------|
| Retour d'expérience d'un agriculteur récemment converti | 20 |
| Antoine DELAHAIS | 20 |
| • Biolait développe un système ambitieux pour structurer la filière lait | 20 |
| • Perspectives de développement du Bio | 22 |
| Les Hauts Prés, cinq ans après : bilan et perspectives | 22 |
| Sigles | 24 |

Ouverture

Bernard LEROY ouvre le colloque à 9h55

Denis CHEISSOUX

Journaliste, France Inter

Débutée en 2009 avec le soutien de la Communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE), l'expérience du champ captant des Hauts Prés prouve quotidiennement sa viabilité en démontrant qu'il est possible de faire évoluer les pratiques agricoles dans le sens d'un meilleur respect de l'environnement.

Bernard LEROY

Président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure

Je salue Madame le maire adjoint de Val-de-Reuil qui héberge les Hauts Prés et Monsieur le directeur territorial de l'Agence de l'eau, partenaire essentiel des Hauts Prés.

Nous sommes un territoire de confluence que l'homme a façonné en tentant de préserver sa beauté exceptionnelle. Les 36 communes de la CASE¹ abritent une importante densité d'emplois industriels (50 % des 30 000 emplois) qui exerce une pression sur notre environnement ; elle nous contraint à trouver des solutions de pointe pour préserver la nature exceptionnelle qui compose notre territoire. Avec l'appui de nos équipes expertes dans le domaine des milieux naturels, nos élus ont démontré que la protection du cycle de l'eau² était au cœur de leurs préoccupations. Notre devoir et notre responsabilité en tant que premier pôle économique de l'Eure consistent à être actif et pilote dans le domaine du développement durable.

● Les Haut-Prés, une démarche courageuse et innovante devenue réalité

L'expérience des Hauts-Prés consiste à protéger le périmètre de protection rapprochée d'un champ captant qui alimente en eau 40 000 habitants, ainsi que les entreprises du secteur (par exemple, les industries pharmaceutiques pour lesquelles la qualité de l'eau est essentielle). Sous l'impulsion de François MERLE et de Nathalie LACAZE, et avec le soutien déterminant de l'Agence de l'eau, **nous avons racheté et converti en agriculture biologique les 110 hectares de terres exploitées par l'agriculture conventionnelle**. Cette surface agricole bénéficie désormais d'une certification bio qui permet à ceux qui s'y installent de valoriser immédiatement leur production en bio. Ainsi, **nous sommes parvenus à transformer une contrainte en opportunité**.

Les citoyens sont de plus en plus sensibilisés aux problématiques de santé, par conséquent à leur alimentation. Les Hauts Prés produisent des légumes Bio aujourd'hui très demandés. Ce projet innovant a satisfait les élus, très impliqués dans le développement des circuits courts et le développement durable, mais également les passionnés de la cause. L'intelligence collective a donc porté ses fruits.

Je remercie également la Région, le Département, la Société d'Aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), l'ensemble des agriculteurs biologiques, les groupements professionnels, les pédagogues, les transformateurs, etc. C'est un grand plaisir de partager avec vous **cette expérience qui donne aujourd'hui des résultats remarquables : 80 hectares sont occupés par des céréaliers Bio et 30**

¹ La CASE est une communauté d'agglomération située dans le département de l'Eure en région Normandie. Depuis le 1er janvier 2017, elle compte 36 communes et totalise 70 202 habitants. Les villes centres sont Louviers et Val-de-Reuil.

² On distingue le *cycle hydrologique* qui décrit le phénomène naturel représentant le parcours réalisé entre les grands réservoirs d'eau liquide, solide ou de vapeur d'eau sur Terre et le *cycle de l'eau de consommation*. Dans le second cas évoqué par Bernard LEROY, la définition est la suivante : le cycle subi par l'eau du fait de son usage par les sociétés humaines se décompose en cinq grandes étapes : le captage, le transport, la production d'eau potable, la distribution, puis la collecte et la dépollution des eaux usées.

hectares sont dédiés à la culture maraîchère Bio. Les analyses réalisées sur l'eau montrent une disparition quasi totale des pesticides et des nitrates.

Denis CHEISSOUX

Vous êtes fils d'agriculteur et avez connu les épandages massifs d'intrants. Quel critère vous a décidé à vous investir dans ce projet ?

Bernard LEROY

Mes parents possédaient en effet une petite exploitation. J'y ai pris conscience qu'il existait probablement des alternatives à la tonne à traiter³ que nous utilisons souvent. J'ai débuté ma vie professionnelle dans l'industrie pharmaceutique ; un parcours qui m'a rendu soucieux de la santé et sensible à une nécessaire prise de conscience de l'importance de la qualité de l'eau et de la nourriture ingérée. 20 ans auparavant, moins de 10 % de la population réalisait que la nourriture avait une influence sur la santé. Désormais, plus des deux tiers en est conscient. Mon engagement a bénéficié d'une convergence de facteurs : curiosité, soif d'apprendre de la communauté des passionnés ; auxquels il convient d'ajouter le partenariat extrêmement productif noué avec l'Agence de l'Eau.

Initiatives

Saveurs et Savoirs, un outil associatif au service de l'alimentation vertueuse

Un adage anglais dit : *an apple a day keeps the doctor away*⁴. Ce n'est plus vrai aujourd'hui, sauf si elle est d'origine Bio. Les vergers de Normandie reçoivent en moyenne 35 traitements chimiques par an. D'après un rapport de l'Agence de l'Eau, les eaux souterraines de Normandie sont contaminées à 73 % par les pesticides et les nitrates. Or, les cancers sont également déclenchés par l'absorption de pesticides.

Composé de trois salariés, Saveurs et Savoirs propose des produits locaux Bio, des ateliers cuisine, des dégustations de produits, des buffets pédagogiques et de la documentation pour informer.

Son rôle : éduquer le citoyen, former les professionnels qui accompagnent les citoyens, accompagner les collectivités (plus de 1000 personnes sensibilisées en 2016). Une équipe composée de 50 bénévoles et 15 agriculteurs épaulent l'association.

Céline VANDERCRUYSEN, Directrice de Saveurs et Savoirs

Bocal Normand, un outil de transformation pour valoriser les produits locaux

Légumerie/conserverie, Bocal Normand souhaite proposer les prestations suivantes :

- conditionnement de conserves sous vide (soupes, coulis, confitures) à destination de la restauration hors domicile (prochainement)
- brossage et conditionnement en caisse (ligne déjà active)
- acheminement des produits finis vers des réseaux de distributions (prochainement)
- ligne de jus (installée fin septembre).

L'outil est ouvert à tous les producteurs de fruits et légumes Bio de la Normandie et des régions périphériques. Ces transformations seront effectuées dans le cadre de prestations à façon et valorisées sous une marque commune territoriale.

Différents partenaires des secteurs économique, social et agroalimentaire accompagnent la démarche. Ses demandes de subventions n'ayant pas abouti, Bocal Normand a fait le choix de monter l'activité sur fonds propres et de s'appuyer sur l'aide régionale à l'Economie sociale et solidaire (ESS). Bocal Normand souhaite aider à structurer les filières locales en coopération avec ses partenaires installés aux Hauts Prés.

Pierre LEPILLER, Président de Bocal Normand

³ Les tonnes à traiter sont des outils spécialement adaptés à l'épandage des effluents liquides. Elles sont équipées d'une pompe qui met la citerne en dépression pour le pompage des effluents et en pression pour leur épandage.

⁴ Traduction : une pomme par jour éloigne le médecin.

Table ronde 1/ Les bénéfices de l'agriculture biologique sur la qualité de l'eau

Présentation du réseau des sites pilotes Eau et Bio animé par la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB)

Sylvain ROUMEAU

Chargé de mission « agriculture biologique, protection de l'eau et territoires », FNAB

Le réseau de sites pilote Eau et Bio⁵ a été lancé en 2010. En 2007, le Grenelle de l'Environnement préconisait de développer « si possible » le bio dans les zones de captage ; un caractère dérogatoire qu'il est permis de trouver contreproductif. La FNAB a décidé d'agir en lançant un groupe de travail incluant les ministères de la Santé et de l'Agriculture, les agences de l'Eau, ainsi que des structures de recherche.

S'inspirant de la fameuse expérience de Munich⁶ et prenant exemple sur quelques multinationales qui travaillent au développement de la bio pour protéger leurs modèles économiques (Vittel⁷, Perrier, Nestlé, etc.), la FNAB a souhaité ainsi accompagner les acteurs de terrain sur le développement de l'agriculture biologique, en mettant à leur disposition un ensemble d'outils.

⁵ Le réseau des sites pilotes Eau & Bio – animé par la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) – est un réseau de co-production, de mutualisation et d'expérimentation qui réunit les territoires les plus innovants et engagés dans la problématique agricole – plus particulièrement l'agriculture biologique – dans un contexte de protection ou de reconquête de la qualité de l'eau. Ce réseau est représentatif de la diversité des systèmes agricoles (grandes cultures, polyculture-élevage, maraîchage, viticulture, etc.), des contextes pédoclimatiques, des échelles géographiques ainsi que des structures politiques et administratives. La CASE en fait partie.

⁶ Depuis 1991, la ville de Munich encourage le développement de l'agriculture biologique à proximité de son agglomération pour couvrir le champ d'alimentation de captage. Sur 2 250 hectares, 83 % sont passés au bio. Le programme de soutien munichois coûte 750 000 euros/an à la ville, soit moins d'un centime d'euros par mètre cube. Selon la société de distribution municipale des eaux de Munich, il s'est toutefois révélé 27 fois moins élevé que celui des actions de dénitrification nécessaire à la potabilisation de l'eau. Le soutien financier de la ville s'accompagne d'une aide commerciale aux agriculteurs, la ville étant la première cliente des producteurs biologiques. De 23 agriculteurs bio en 1993, ils sont aujourd'hui 107 à approvisionner les écoles. Résultat sur la qualité de l'eau : les teneurs en nitrates et en phytosanitaires ont chuté respectivement de 43% et 54%.

⁷ L'eau de Vittel est produite sur des champs captant Bio.

SITES PILOTES EAU BIO



- 01 - Parc Naturel Régional de l'Avesnois
- 02 - Communauté d'Agglomération du Douaisis
- 03 - Parc Naturel Régional de Lorraine
- 04 - Parc Naturel Régional des Boudes de la Seine Normande
- 05 - Communauté d'Agglomération Seine-Eure
- 06 - Eau de Paris
- 07 - Eau de Paris
- 08 - Communauté de Communes de l'Arzennes
- 09 - Eau du bassin Rennais
- 10 - Communauté de Communes du Pays Fossesrantaix
- 11 - Communauté de communes du Val de Drôme
- 12 - Valence Romans Agglomération Sud Rhône-Alpes
- 13 - Communauté d'Agglomération du Choletais
- 14 - Communauté de Communes du Pays des Herbiers
- 15 - Communauté de Communes du Plateau Picard
- 16 - Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry
- 17 - Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive
- 18 - Bordeaux Métropole
- 19 - Syndicat Mixte Départemental des Eaux de Dordogne
- 20 - Syndicat Mixte de l'Angoumois
- 21 - Ville de La Rochelle
- 22 - Plaines et Vallées de Niort
- 23 - Ville de Lons-le-Saunier
- 24 - Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Molay-Littry
- 25 - Filis Aubergenville
- 26 - Syndicat Mixte de Production d'Eau du Centre-Manche
- 27 - Parc National des Cévennes
- 28 - Communauté de Communes du Pays Sulesinois
- 29 - Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle
- 30 - Parc Naturel Régional du Plâz
- 31 - Parc Naturel Régional de la Brenne
- 32 - Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron
- 33 - Eaux de Vienne
- 34 - Communauté de Communes du Cézallier

Production dominante : Polyculture-élevage / Grandes cultures / Maraîchage / Arboriculture / Viticulture

Sites pilotes anciens, actuels et pressentis (janvier 2017)

Essaimer des « petits Munich » en France au moyen d'un réseau d'expérimentation

Nous avons lancé en 2010 un réseau des sites pilotes Eau et Bio, composé a minima d'une collectivité par bassin hydrographique. Les Surfaces agricoles utiles (SAU) vont de 110 hectares à 70 000 hectares (Eau de Paris) et englobent tous types de production dominante : maraîchage, grandes cultures, polycultures, élevage, etc.

Nous souhaitons que ce réseau d'expérimentation intègre initialement des territoires qui connaissent des problématiques de qualité de l'eau. Un cabinet indépendant a procédé en 2016 à une évaluation de la politique publique pour identifier les leviers d'action qui avaient permis de faire évoluer les territoires vers l'agriculture biologique.

Elle a révélé plusieurs constats :

- deux tiers des territoires concernés totalisent désormais plus de 10 % de SAU en Bio⁸
- les techniciens de la collectivité, les groupes d'agriculteurs en place, les agences de l'Eau et les groupements d'agriculteurs Bio sont les moteurs du changement
- l'action est plus efficace quand les élus appuient les démarches.

⁸ La loi n° 2009-967 du 3 août 2009 vise un objectif de 6 % de la surface agricole utile (SAU) en agriculture biologique en 2012.

☛ L'exemple d'une dynamique de territoire : Eau de Paris⁹

L'opérateur a fait le choix de subventionner et d'accompagner le développement du Bio au moyen d'une politique publique très transversale, composée d'un ensemble de leviers d'action dont une importante stratégie foncière (convention avec la SAFER de l'Yonne dont la rémunération est conditionnée au résultat). En matière d'animation agricole, Eau de Paris dédie spécifiquement deux à trois de ses personnels à l'agriculture biologique¹⁰. Eau de Paris agit également sur la structuration des filières ; notamment en travaillant sur les filières de proximité tout en ne s'interdisant pas d'investir les filières longues (avec l'aide de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ils ont financé une station de semence 100 % Bio). **Il ne suffit plus d'inciter les agriculteurs à faire évoluer leurs pratiques. La collectivité doit être motrice à l'image d'Eau de Paris.**

☛ Une politique publique favorable à l'agriculture biologique construite comme une fusée à étages

A partir d'une opportunité foncière, il s'agit de mettre en place des aides pour développer la Bio ; ce qui aura pour effet de structurer les filières. L'animation agricole complète le dispositif par des actions d'accompagnement.

Denis CHEISSOUX

Si je résume, soit votre eau est de bonne qualité et vous investissez pour la conserver ; soit votre eau est contaminée, et vous actionnez des leviers pour amener l'agriculture biologique à son secours.

Sylvain ROUMEAU

Exactement. Les parcs naturels tels que Biovallée (Val de Drôme) adoptent cette seconde optique en faisant en sorte de **transformer une contrainte en opportunité de développement local. L'agriculture et l'alimentation interagissent de façon permanente en agissant ensemble sur des enjeux de politiques publiques territoriales dans des domaines comme le paysage, l'attractivité des territoires, le social, l'emploi ou le développement économique.**

☛ Déterminer le profil sociologique des producteurs pour coller aux attentes des territoires

Le parc naturel régional de l'Avesnois ainsi que la ville d'Angoulême ont cherché à déterminer les profils sociologiques des producteurs (suiveurs, opportunistes, militants ou entrepreneurs). Cette démarche est importante car, dans notre pays, les plans d'action sont généralement peu adaptés aux besoins et attentes des acteurs de terrain. La politique de captage est un semi échec et la qualité des eaux souterraines est mauvaise.

Dispositifs d'accompagnement financiers de l'Agence de l'Eau Seine Normandie

André BERNE

Directeur, Agence de l'Eau Seine-Normandie

La vocation de l'Agence de l'Eau est d'inciter, faciliter. Toutefois, sans la volonté réelle des élus, des techniciens, et de tous les partenaires (industriels, agriculteurs, etc.), elle ne peut rien entreprendre. La CASE montrait cette volonté et les opportunités étaient réelles :

⁹ L'eau consommée à Paris vient, à 47%, de la Seine et de la Marne et à 53% des eaux souterraines acheminées par aqueducs de cinq régions autour de la capitale, le tout étant traité pour la rendre parfaitement sûre et potable dans quatre usines de la proche banlieue. La Ville vient ainsi de renouveler, en l'amplifiant pour l'horizon 2016-2020, un programme d'aides au bio à destination d'une partie des quelque 240.000 hectares de terres agricoles où se collectent ces eaux souterraines.

¹⁰ A titre d'exemple, le parc naturel régional de l'Avesnois missionne 4 Equivalents temps plein (ETP) sur la Bio à l'échelle de 80 communes.

- un grand bassin de captage doté d'un petit périmètre de protection
- un opérateur qui assure une maîtrise foncière nécessaire à la conversion de 110 hectares en périmètre entièrement Bio.

L'Agence a contribué au projet à hauteur de 2 millions d'euros. Les résultats obtenus sont spectaculaires : l'eau du secteur ne contient plus ni pesticide, ni nitrate. Si l'absence de nitrate est davantage liée à une configuration hydrologique naturelle, l'absence de produits phytosanitaires est due à l'action humaine. L'initiative des Hauts Prés est exemplaire et unique en France. D'autres expériences permettent d'avoir des résultats ; Eau de Paris obtient des résultats par exemple, **avec seulement 30 % des champs captants en Bio, ils sont parvenus à inverser la courbe des phytosanitaires de la Voulzie de façon très significative.**



Pour convaincre l'ensemble des acteurs et la population, nous devons démontrer qu'il est possible de maintenir une activité économique compatible – dans certaines conditions – avec la production d'eau de qualité. Nous touchons là au sujet fondamental de la santé qui dépend grandement de ce que nous ingurgitons quotidiennement.

● Les leviers d'action de l'Agence Seine-Normandie

Le programme de l'Agence s'appuie sur un budget de 400 millions d'euros entièrement consacré à l'accompagnement des projets d'amélioration de l'agriculture. L'agriculture biologique est le fer de lance de ce programme mais n'en constitue pas l'unique solution. Nous tentons de convaincre tous les agriculteurs de s'investir dans des pratiques plus respectueuses. Il subsiste de fortes résistances idéologiques, culturelles et économiques. L'agriculture conventionnelle abrite une économie très

puissante et des emplois. Nos aides financières et techniques¹¹ à destination des collectivités et des acteurs de terrain sont calibrées pour inciter à faire évoluer les pratiques.

En outre, à travers les Mesures agro environnementales et climatiques (MAEC) et les aides Bio, nous développons un programme pour aider les agriculteurs en phase de conversion ou des aides pour le maintien de ces systèmes. **La conjonction vertueuse – volonté des élus + volonté de la population + financements de l'Agence – permettra de faire évoluer les pratiques en essayant la belle expérience menée par la CASE dans une majorité, voire la totalité des collectivités.**

Les actions de l'association Bio-Normandie dans le domaine de la protection de la ressource pour les collectivités

Laurent MOINET

Président, association Bio-Normandie

L'Association Bio Normandie est née de la fusion d'Agrobio Basse-Normandie, du GRAB de Haute-Normandie et d'Inter Bio Normandie. Elle fédère tous les acteurs œuvrant pour une agriculture biologique exigeante, cohérente et durable. Avant d'emménager au pôle d'agriculture biologique des Hauts Prés, nos locaux étaient situés à la Chambre d'agriculture de l'Eure puis de Seine Maritime. Cette localisation était intéressante pour nous car **l'agriculture biologique doit selon nous se développer par le maintien d'un dialogue constructif avec nos partenaires qui œuvrent dans l'agriculture conventionnelle** ; ce, malgré sa difficulté et les incompréhensions auxquels il aboutit parfois.

Nous avons dès le départ été associés à la phase de diagnostic du projet conduit par la CASE sur les 110 hectares des Hauts Prés. Il nous a ensuite été proposé de développer la mise en place de maraîchers bio sur ce site, témoignant d'une volonté de vendre localement des produits fabriqués sur place, et donc de générer autour du site une activité économique liée à l'agriculture biologique. Nous avons estimé la proposition cohérente car le site nous permettait de regrouper l'ensemble de nos collaborateurs et d'échanger avec l'ensemble des partenaires intéressés par l'agriculture biologique.

Denis CHEISSOUX

Contrairement à la Biovallée¹², la Normandie est une des régions les moins performantes dans le domaine du biologique. Toutefois, il convient de considérer désormais les initiatives qui se développent. Je suis certain que **l'essaimage fonctionnera si les agriculteurs sont convaincus que les pratiques plus respectueuses de l'environnement sont également viables économiquement.**

Laurent MOINET

C'est la visite d'une ferme biologique en Lorraine qui a emporté ma conviction ; ce, alors que mes repères provenaient plutôt de l'agriculture conventionnelle où le « 0 phytosanitaire » semblait impossible.

Denis CHEISSOUX

Vous apportez également votre soutien aux animateurs et participez au développement de projets.

¹¹ Travaux de protection, acquisitions foncières et aménagements nécessaires à la gestion des terrains, soutien à l'agriculture biologique, communication, formation, sensibilisation, indemnités pour changement de pratiques, etc.

¹² Le projet Biovallée est né dans la vallée de la Drôme. Il est porté par les Communautés de Communes du Val de Drôme, du Crestois - Pays de Saillans, et du Pays Diois. Il comporte trois axes : aménager le territoire pour préserver les ressources naturelles (eau, air, sol, soleil et biodiversité) ; valoriser les ressources naturelles au service des besoins de la population : eau potable, alimentation, habitat, santé, énergie, loisirs, etc. ; construire un territoire école qui accompagne les innovations, identifie les bonnes pratiques de développement durable, les diffuse par la formation, la coopération entre ses acteurs. Le projet a été labellisé par l'Etat pôle d'excellence rurale en 2006.

Laurent MOINET

Nous intervenons en appui d'autres projets équivalents à celui des Hauts Prés. Ainsi, dans les Terres du Moulin à Vent où une partie du foncier acheté par la Métropole de Rouen a été convertie à l'agriculture biologique, nous sommes intervenus dans les phases de diagnostic et d'études, puis du suivi et de la mise en place d'actions de sensibilisation, de visites de fermes bio, de démonstration de techniques de binage à destination des conventionnels, etc. Nous fournissons également aux animateurs des informations sur les aides Bio, la PAC, etc. Nous cherchons toujours à sensibiliser, pas à imposer.

Denis CHEISSOUX

Dès lors que vous parvenez à entourer votre message pédagogique d'un récit humain, les gens vous écoutent. Si vous les assommez avec des concepts, vous les perdez. Nous avons tous besoin de mythes et de récits. **Le projet des Hauts Prés est formidable en ce qu'il raconte une histoire de réussite collective.**

Laurent MOINET

Je signale que depuis cinq ans, nous développons une opération de communication au niveau national – « Manger Bio et local, c'est l'idéal » – dont la prochaine édition qui se déroulera entre le 16 et le 24 septembre permet de promouvoir les bienfaits de l'agriculture biologique et des produits locaux.

Denis CHEISSOUX

Il faut se réjouir du fait que plus personne désormais ne remet en question les bienfaits du Bio.

Laurent MOINET

Il convient également de rappeler que la Haute-Normandie est toujours une terre de conquête. En effet, l'agriculture biologique n'y représente qu'1 % des surfaces. De plus, la lutte récente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) en faveur de la réautorisation du glyphosate nous montre que nous avons encore du travail en matière de sensibilisation et de persuasion concernant les bienfaits de l'agriculture biologique.

Denis CHEISSOUX

Certes mais l'espoir est permis. Près de 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires ont été générés par l'agriculture biologique en 2016.

Echanges avec la salle

Marine GRATECAP - SERPN

Animatrice sur un bassin d'alimentation de captage de l'Eure, le Neubourg

Notre bassin de captage connaît des problématiques de nitrate. Il possède également un potentiel foncier sur le périmètre de protection rapprochée. Par quel moyen l'approche Bio permettrait de résoudre nos problématiques de nitrate ? Comment pourrions-nous développer une argumentation propre à convaincre les élus départementaux et les agriculteurs du secteur ?

Laurent MOINET

Les résultats d'une étude de l'Institut national de recherche agronomique (INRA), livrée à l'occasion du salon Terr'eau Bio, ont montré que, sur le long terme, les taux de nitrate dans les sols diminuaient davantage dans le cas du choix de l'agriculture Bio (autres itinéraires techniques : agriculture conventionnelle et agriculture de conservation).

Sylvain ROUMEAU

Sur une trentaine de fermes (Bio et conventionnelles) situées au nord de Paris, l'étude a montré que **les pratiques de fertilisation Bio impactent entre 30 % et 50 % moins que les pratiques conventionnelles.**

D'autres expériences ont été menées sur des problématiques nitrates : l'expérience grandeur nature, celle de Munich, celle de Vittel. La difficulté consiste à trouver des opérateurs qui accompagnent le développement du dispositif biologique. Le retour d'expérience ne suffit pas toujours à convaincre.

André BERNE

Il apparaît évident que les épandages de fumier sont moins problématiques que les engrais liquides lorsque la préoccupation prioritaire est d'éviter les fuites d'azote. De même, **la toxicité des produits phytosanitaires est plus forte que celle des nitrates**. Je préfère boire un verre contenant 30mg/l de nitrate que la même proportion en Roundup¹³.

Alexis FRAISSE

Conseiller municipal, Louviers

A long terme, que devient l'eau qui dilue les pesticides épandus sur les plateaux environnants (qui ne sont pas exploités en Bio ? Ne finira-t-elle pas un jour par revenir dans nos nappes phréatiques ?... Nous obligeant ainsi à la boire.

André BERNE

Il est vrai que le cycle de l'Eau est long. L'eau des plateaux finira par se trouver dans un lieu de captage. Dans les zones crayeuses, nous buvons actuellement l'eau contaminée 40 ou 50 années auparavant ; raison pour laquelle **nous devons produire maintenant les efforts nécessaires pour les générations futures**. Comparativement, la brièveté du cycle des Hauts Prés permet aux mesures prises de porter presque immédiatement leurs fruits. Il convient également de prendre en compte les vertus économiques des résultats atteints par l'expérience des Hauts Prés, bien moins onéreuse que la construction d'usines de dénitratisation qui, outre les coûts de mise en œuvre, sont susceptibles de générer un coût social énorme (maladies diverses, etc.).

Denis CHEISSOUX

Le maître mot est prévention plutôt que réparation.

Sylvain ROUMEAU

Les termes d'essaiage, de vulgarisation, de diffusion des bonnes pratiques ont massivement été utilisés aujourd'hui. Ne faudrait-il pas profiter de la proximité de Bernard LEROY avec l'Association des communautés de France (AdCF) pour évoquer avec ses membres les opportunités économiques et le lien Eau - Agriculture.

Bernard LEROY

Je siège au conseil d'orientation de l'AdCF qui réunit son congrès à Nantes dans quelques semaines. Je ferai part de votre souhait à cette occasion.

André BERNE

En 2020, la compétence Eau sera rapatriée dans les communautés de communes et d'agglomérations. Il convient d'anticiper la prise en compte de cette problématique.

Denis CHEISSOUX

La démonstration économique est fondamentale. Parmi les meilleurs connaisseurs du risque environnemental, on trouve aujourd'hui les principaux réassureurs (Lloyds, etc.) qui ont cartographié lesdits risques dans une partie de l'Europe.

¹³ Roundup est le nom commercial d'un herbicide produit par la compagnie américaine Monsanto et commercialisé depuis 1975. Il est utilisé en épandage et peut l'être en pulvérisateur manuel. C'est un herbicide non sélectif dont la substance active (herbicide) est le glyphosate. C'est un produit toxique, irritant, écotoxique et probablement cancérigène.

Emmanuel MARSEILLE

Directeur, AgroBio Périgord

J'anime un site pilote Eau et Bio autour de Bergerac. L'Agence de l'Eau Adour/Garonne est très impliquée dans la prise en charge des MAEC mais la dimension d'accompagnement, notamment par les collectivités (Syndicat mixte de l'Eau), est plus défaillante. Notre site ne peut compter que sur ses équipes, le réseau, et les agriculteurs. Nous atteignons approximativement 15 % de la SAU en Bio pour un site de 3 400 hectares (viticulture, prunes pour pruneaux d'Agen). Nous avançons difficilement sur la charte « site pilote Eau et Bio » et nous éprouvons des difficultés à faire passer l'idée de l'existence d'un lien entre sécurisation des filières et développement de l'agriculture biologique sur les territoires.

A l'occasion d'une assemblée du réseau Reinette qui réunit une quarantaine d'agglomérations, j'ai présenté des projets d'espaces test en maraîchage bio. Il est important de se rendre dans ces lieux pour essayer nos messages au sein des collectivités, notamment pour convaincre leurs services économie réticents à intégrer l'agriculture comme un pan de l'économie.

Initiatives

☛ Terre Bio Normandie, des producteurs Bio locaux au service de la population

L'association réunit une vingtaine de producteurs. Nous proposons des produits en quantité suffisante pour les besoins d'un marché Bio qui prend de l'ampleur : légumes, œufs, charcuterie, cidre, jus de pomme, fromages de chèvres, le tout certifié bio ; bientôt, de la farine et des lentilles.

Nous avons également en projet de vendre des paniers de nourriture aux particuliers. Nous fournissons les magasins spécialisés tels que Biocoop et avons noué un partenariat avec la cuisine des 2 Airelles et avec les cuisines de Rouen. La CASE nous a octroyé 900 mètres carrés au Hauts Prés. Nous manquons de trésorerie pour nous doter d'une chambre froide. Un dossier a été monté avec l'Agence de l'Eau dont nous attendons les résultats.

En 2015, nous n'avons pas été retenus à un appel d'offres passé pour des cantines de crèches à Evreux. **Le Grenelle de l'environnement préconisait d'utiliser 20 % de produits bio dans les cantines. Or, nous ne fournissons pas 20 % de l'alimentation des cantines du département, alors que nous sommes prêts à le faire.**

Dominique JACOB, producteur et président de Terre Bio Normandie

☛ Une gestion durable des espaces verts grâce aux animaux

Depuis peu, le service Rivière et Milieux naturels de l'Agglomération Seine-Eure a enclenché une démarche de gestion des espaces par l'éco-pâturage¹⁴, au moyen de moutons d'Ouessant. Outre la rivière nous travaillons également sur la zone des pâtures à proximité de laquelle nous avons installé des vaches bretonnes Pie noir. A ce titre, je signale l'importance des zones humides dans la préservation de la ressource en eau. Il a été décidé que l'agglomération installe ses services techniques au sein des Hauts Prés pour rejoindre cet ensemble cohérent.

Vincent LEFEVRE, Responsable d'équipe Rivières et milieux Naturels, Agglomération Seine-Eure

¹⁴ Activité ancestrale abandonnée au profit des techniques mécaniques et phytosanitaires, l'éco-pâturage fait actuellement un retour en douceur. Le procédé consiste à mettre à paître des animaux pour conserver des espaces naturels en état sans devoir défricher au moyen d'engins mécaniques ou utiliser des désherbants puissants qui polluent les sols.

Table ronde 2/ Vers un Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Etat des lieux et besoins en produits biologiques : InterBio Normandie

Marie THOMASSIN

Chargée de mission restauration collective, association Bio-Normandie

Un baromètre récent montre que :

- 9 Français sur 10 ont déjà consommé des produits Bio une fois dans l'année au moins
- 7 sur 10 en consomment une fois par mois au moins
- 15 % des Français déclarent en consommer tous les jours (10 % en 2016)

La progression plutôt fulgurante révélée par le dernier indicateur s'explique par différents facteurs :

- les Français sont de plus en plus préoccupés par leur santé ou celle de leurs enfants
- les produits bio sont plus facilement disponibles (notamment dans les grandes surfaces - 8 consommateurs bio sur 10 achètent leurs produits Bio en grandes surfaces Bio).

Ces chiffres demeurent encore faibles ; le prix du Bio constituant un des freins majeurs à l'achat. Sa justification est souvent peu tangible dans l'esprit des consommateurs.

Denis CHEISSOUX

En résumé, comment faire de la pédagogie en faveur du Bio dans les couches populaires ?

🍌 Familles à alimentation positive, un outil pédagogique et social

Marie THOMASSIN

Nous développons ce dispositif sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure. Il nous permet de faire de la pédagogie auprès des familles et des personnes seules ou en couple pour les guider vers une alimentation saine et équilibrée. **Le véritable défi de la démarche est de proposer une conversion au Bio à budget constant.** Le programme d'activité dure une année pendant laquelle nous suivons leur budget alimentaire et l'évolution des habitudes (cuisiner davantage, acheter des produits non transformés bio et locaux, découvrir de nouveaux lieux d'achats, etc.). Nous créons des liens forts avec ces familles que nous revoyons l'année suivante.

Critère important : l'opération cherche à toucher des familles qui consomment peu ou pas de Bio. Nous travaillons donc avec des structures relais, pour la plupart, des centres sociaux où le bio est considéré comme inaccessible. La population n'est pas toujours consciente des bénéfices des produits Bio et des risques des produits industriels. Il s'agit donc pour eux de réinterroger leurs pratiques. **Nous avons constaté que les familles suivies consommaient désormais davantage de produits Bio et locaux et étaient parvenues à diminuer leurs coûts repas.**

Les parents demandent désormais davantage de produits Bio, locaux, en restauration collective. L'association Bio-Normandie accompagnera ces établissements afin qu'ils changent leurs habitudes, en prenant en compte la dimension budgétaire. Le Bio nécessite un surcoût qu'il est cependant possible de maîtriser par un travail sur la composition des menus. De plus, en proposant de cuisiner davantage de produits de qualité, on remotive le personnel des cuisines.

La demande de Bio en restauration collective est en hausse (plutôt dans les établissements publics en gestion directe). Une étude réalisée en Agglomération Seine-Eure montre que nous possédons les ressources nécessaires à l'approvisionnement de nos cantines scolaires en légumes, en fruits, en porcs, en bœufs, tous issus de l'agriculture bio. Les filières restent à construire.

Retour d'expérience de la Régie des 2 Airelles à Louviers

Anne TERLEZ

Vice-présidente en charge des politiques publiques durables à l'Agglo Seine-Eure, présidente de la Régie des 2 Airelles

Née en 2008, la Régie des 2 Airelles est la régie de restauration de la ville de Louviers. Son statut particulier est celui d'une régie personnalisée qui permet une véritable autonomie financière. Notre équipe très motivée compte 11 salariés, dont 6 cuisiniers, un directeur, un chef de production, une diététicienne, un magasinier et un livreur. Nous vendons 1 100 repas par jour à la ville de Louviers pour les maternelles, crèches, personnes âgées, etc.). L'outil est quasi unique en France (Louviers, Besançon). Il permet d'avoir une production très adaptée.

Olivier LEBARS

Directeur, Régie des 2 Airelles

Nous appliquons la Charte AGORES¹⁵. En la signant, nous nous sommes engagés auprès de notre collectivité à produire des repas de qualité dans nos cuisines dont le premier aspect est le concept de cuisine de villages. Nous souhaitons restaurer les procédés de nos cantines d'antan : des produits frais et locaux cuisinés sur place. Le second concept de la charte est la bonne gestion des deniers publics, le suivi strict des prestataires, etc.

☛ Une lutte contre le gaspillage basée sur des concepts Bio fait baisser les coûts d'exploitation

La régie génère 850 000 euros de dépenses d'exploitations dont :

- 400 000 euros de masse salariale
- 450 000 euros de denrées alimentaires et de prestations de tous ordres (270 000 euros de denrées alimentaires (40 % de produits locaux situés à moins de 30km de la régie –, dont 6 % de bio – soient 2,5 % de plus qu'en 2016). Il convient d'y ajouter 100 000 euros de dette.

Le pôle d'agriculture biologique représente un volume de 8,5 tonnes de denrées à l'année. **Les coûts d'exploitation baissent grâce à des « mesures anti-gaspillage alimentaire » (sensibilisation, diminution du grammage des assiettes, augmentation des apports nutritionnels)**. Actuellement, sur les 1 100 repas annuels, entre 200 et 250 repas sont jetés. En 2013, notre coût de production par repas était d'1,56 euros. En 2017, il est passé à 1,42 euros. En 2016, nous avons expérimenté une fête du goût à l'Ecole Jean Moulin de Caen. Quelques enfants devenus ambassadeurs du goût pour l'occasion, ont recueilli les avis de leurs camarades et les ont partagés en commissions de menu.

¹⁵ La Charte Nationale Qualité AGORES propose aux collectivités territoriales et aux professionnels de la restauration publique de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue englobant tous les aspects de la restauration publique.



Nous voulons augmenter la part du bio car **en influant positivement sur les déterminants de santé, au travers de l'alimentaire, on agit également sur la réduction des inégalités sociales.** Ce PAT vise à mutualiser notre outil de production au service du plus grand nombre. Son fonctionnement n'est pas encore optimal. Nous pourrions presque envisager une production industrielle des repas.

Présentation d'une démarche PAT : site pilote Eau et Bio

Daniel HELLE

Responsable de la protection de la ressource en Eau, Syndicat mixte du Bassin rennais

Le bassin rennais compte 500 000 habitants, 56 communes, une aire de 1 500 kilomètres carrés, dont 1 200 agricoles, 2 000 exploitants (pour l'essentiel en dehors du territoire administratif). L'opération Eau du bassin rennais a débuté en 2012.

Denis CHEISSOUX

« Rien n'est plus puissant qu'une idée dont l'heure est venue » disait Victor Hugo. Votre idée se concrétise avec un premier marché public contracté avec la ville de Rennes. Trois producteurs en sont partie prenante.

Daniel HELLE

Après avoir mis en place des mesures pour faire évoluer la profession, il s'agit désormais d'accompagner les consommateurs pour faire évoluer les modèles de consommation. Nous souhaitons valoriser économiquement les produits fabriqués dans les exploitations agricoles respectueuses de l'eau, spécifiquement sur nos aires de captage où nous voulons développer des démarches qualité.

● A Rennes, un marché public expérimental de restauration collective qui redonne du pouvoir aux producteurs

Après avoir initialement buté sur des contraintes liées au Code des marchés publics dans le domaine de la restauration collective, nous sommes parvenus à faire attribuer des marchés de prestations de services réservés aux seules exploitations agricoles situées en amont des captages. Pour récompenser les producteurs qui font évoluer leurs modes de production, nous leur achetons les denrées alimentaires pour la collectivité. **Ce dispositif innovant permet de renverser le pouvoir installé au sein des filières. Ce ne sont plus les transformateurs et les industriels qui détiennent le marché mais les producteurs.**

Denis CHEISSOUX

Rappelons qu'en moyenne, en France, sur un panier de 100 euros, 6 euros seulement reviennent aux producteurs. En somme, vous faites évoluer les modes de production grâce aux marchés publics.

Daniel HELLE

Nous donnons aux producteurs les moyens économiques de faire évoluer leurs pratiques. Le premier marché a concerné la ville de Rennes (10 000 repas / jour ; trois producteurs, deux en porcs et un laitier). Dans le cadre d'un second marché, nous passons à 15 acheteurs (14 communes autour de Rennes ; 170 000 repas par jour, 24 producteurs. **Les produits acquièrent une marque de territoire « Terre de source » pour adresser le marché grand public.** Nous pensons également étendre la démarche aux éco-matériaux. **Pour la première fois, un marché public est en mesure de faire évoluer les pratiques de producteurs conventionnels.** Nous avons envoyé un courrier d'information aux 2 000 exploitations agricoles du secteur. Ce sont elles qui nous contactent désormais. Nous travaillons avec elles pour les préparer aux marchés futurs et à la future marque de territoire.

☛ Un projet de centrale d'achat pour faire grandir le projet

La création d'une centrale d'achat permettrait de rassembler toutes les restaurations collectives du territoire (privées ou publiques), mais également les donneurs d'ordre dans les domaines de la construction de bâtiments (éco-matériaux) et de l'énergie (bois, méthane issu de méthanisation). La structure pourrait devenir une plateforme logistique pour investir tous ces marchés. Un Groupement d'intérêt public (GIP) pourrait idéalement nous permettre de sécuriser l'architecture financière et administrative.

☛ Troisième étage de la fusée : la mise en cohérence des politiques publiques

La démarche ne peut se cantonner à une simple marque de territoire car elle serait alors simplement concurrente avec des marques privées. Pour lui permettre de dépasser cette restriction, **il convient de faire converger les politiques publiques (nutrition, santé, développement économique, production de déchet, éducation, etc.) pour sensibiliser les consommateurs sur leur acte d'achat, leur santé et le bien-être du territoire.** A l'échelle d'un territoire, les collectivités disposent de moyens financiers et organisationnels importants. Il convient de les utiliser pour, *in fine*, rendre la population actrice de son devenir alimentaire.

Nous répondons actuellement à un appel à projet important à plusieurs titres :

- participer à un projet de grande ampleur
- faire reconnaître notre démarche
- obtenir les moyens financiers pour nous développer.

Celui-ci a pour cadre national le Programme d'investissement d'avenir (PIA3), doté de moyens financiers conséquents qui seraient prioritairement utilisés pour le développement des filières.

Echanges avec la salle

Yves SORET

Président de l'association des maraîchers bio des Hauts prés

Notre association livre des légumes à la Régie des 2 aires ainsi qu'à la cantine scolaire rouennaise. Pour autant, nous éprouvons encore des difficultés à placer nos produits. Certes, la ville de Rouen nous a commandé 450kg de tomates la semaine dernière, mais la demande est insuffisante pour faire vivre un maraîcher.

Le mode de fonctionnement des cantines scolaires est problématique pour l'économie des producteurs. En effet, la production maximale de légumes est atteinte pendant les vacances scolaires (juillet/août). Que faire de notre production pendant cette période ? Pour qu'un maraîcher vive décemment, il doit vendre en direct entre 30 et 35 tonnes pour une unité de main-d'œuvre. En restauration scolaire, il doit vendre le double. Il faudrait sept cantines scolaires pour faire vivre un maraîcher.

Initiatives

☛ Une brasserie Bio installée aux Hauts Prés

Brasseur depuis cinq ans j'ai été attiré par l'effervescence qui régnait aux Hauts Prés. La CASE m'a attribué un local le 1^{er} septembre. Je pense être capable de produire de la bière début octobre en vue d'une commercialisation mi-novembre. Je souhaite intégrer à mes produits des céréales et des houblons locaux.

Bruno COUCHAUD, *Propriétaire, Brasserie des deux amants*

📍 My Traiteur Bio, seul traiteur certifié Bio en Normandie

Mon mari et moi-même avons créé notre premier magasin à Louviers en 2012. Nous avons ouvert un autre magasin à Rouen en 2015 et sommes actuellement en attente d'un laboratoire aux Hauts Prés. Nous envisageons de nous développer à plus grande échelle ; par exemple en vendant nos bocaux en verre dans les grandes surfaces Bio. Nous livrons également des paniers et plateaux repas dans des entreprises, le midi (Louviers, région rouennaise, Trouville). Nous ne travaillons qu'avec des produits français.

Angélique AUGER, *Propriétaire, My traiteur Bio*

Plénière conclusive

Retour d'expérience d'un agriculteur récemment converti

Antoine DELAHAIS

Eleveur, producteur de lait bio, administrateur de Biolait, Bréauté, Seine-Maritime

Mon frère et moi sommes producteurs d'une exploitation de 123 hectares. 400 000 litres de lait sont produits annuellement. L'exploitation utilise le système herbager¹⁶. En 1996, année de mon installation, l'agriculture productiviste dominait. **N'ayant plus foi en l'agriculture conventionnelle, notamment à son modèle de charges de plus en plus prohibitif, j'ai pensé m'engager sur la voie de l'agriculture durable** ; un choix ardu pendant cette période. En 1999, je me suis fait accompagner par le réseau des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) pour changer de système au profit de l'herbager. L'exploitation étant dotée d'une base de prairie, ce choix s'imposait. L'arrivée de mon frère en 2008 a compliqué nos choix car ce dernier souhaitait plutôt orienter l'exploitation vers le productivisme. La crise de 2009 a réglé le problème.

Denis CHEISSOUX

Je ne suis pas partisan de la pédagogie du chaos mais je constate que **l'être humain avance lorsqu'il est confronté à des chocs**.

Antoine DELAHAIS

Tout à fait. En constatant que les changements mis en place jusqu'alors (réduction d'intrants, mise en place du système herbager) nous avaient davantage préservé des effets de la crise que les systèmes productivistes, plus durement touchés, mon frère et moi avons fait le choix du Bio.

● Biolait développe un système ambitieux pour structurer la filière lait

En 2012, dans le cadre de notre conversion en BIO, nous avons construit un séchoir en grange. À l'époque le blé conventionnel valait entre 200 et 250 euros la tonne, le lait valait 400 euros/1000 litres. La deuxième crise (2014) n'était pas encore arrivée et il était à craindre que la fin des quotas aboutirait à une chute des prix. L'absence de collecte Bio dans notre secteur ajoutait aux difficultés. Grâce à l'arrivée de Biolait, nous avons pu être collectés en Bio pour la première fois le 1^{er} avril 2014.

¹⁶ Système de production (essentiellement de lait ou de viande) principalement basé sur le pâturage. En résumé, les systèmes herbagers économes consomment peu d'énergies fossiles à l'hectare, nécessitent peu ou pas de compléments azotés d'importation, très peu de pesticides tout en offrant à l'agriculteur une efficacité économique au moins équivalente sinon meilleure que celle des systèmes de production de lait ou de viande standards.



Mon ambition était de créer une véritable filière de collecte Bio sur le territoire car celle-ci est essentielle au développement de l'agriculture Bio. Biolait diffère de Lactalis bio ou de Danone bio en ce que l'entreprise rassemble des producteurs qui développent une démarche qualité. Il s'agit de travailler sur l'autonomie des exploitations, la qualité des produits et la commercialisation. **Nous mettons d'ailleurs en place des relations tripartites entre Biolait, les transformateurs et les revendeurs pour permettre par exemple à un producteur de lait bio d'obtenir à minima 450 euros/1000 litres.** Comparativement, ces derniers mois, le lait issu de l'agriculture conventionnelle s'établit légèrement au-dessus de 300 euros pour 1000 litres.

Denis CHEISSOUX

L'intérêt du système herbager réside dans le fait que l'agriculteur compose avec la biologie du sol. A 30 centimètres de profondeur, lorsque la terre est bonne, vous trouvez 80 % de la biodiversité.

Antoine DELAHAIS

Le sol ne répond pas immédiatement à la conversion en Bio. **A cause de l'utilisation d'intrants, l'agriculteur conventionnel travaille sur des sols presque morts.** La bio industrielle se borne à reproduire les mêmes pratiques en utilisant des intrants bio. **Lorsque vous travaillez la biologie du sol dans le cadre des pratiques durables, vous devez adopter une philosophie complète pour rétablir la fertilité des sols.**

Denis CHEISSOUX

Le système herbager est économe mais l'accompagnement au changement de système coûte cher, surtout en période de crise.

Antoine DELAHAYE

Certes, lorsque j'ai supprimé toute utilisation de produits phytosanitaires, il a fallu s'armer de patience pour que la terre réagisse comme nous l'attendions.

Fin 2015 Biolait collectait 149 millions de litres de lait. En 2020, nous passerons à 300 millions de litres. Toute demande d'adhésion à Biolait n'est acceptée que si la demande est présente car Biolait a pour priorité de rémunérer correctement les producteurs.

📍 Perspectives de développement du Bio

Denis CHEISSOUX

Quels espoirs nourrissez-vous ?

Antoine DELAHAYE

Nous avons le sentiment que les consommateurs se préoccupent davantage de ce qu'ils mangent. Ils ne font plus confiance aux acteurs de l'alimentation. L'étiquetage pose également problème car le label origine France masque des pratiques contestables.

Denis CHEISSOUX

Il suffit en effet de transformer des tomates provenant de Chine pour obtenir le label made in France.

Antoine DELAHAYE

Je milite également pour que l'on cesse de rapporter le prix d'une denrée à une unité de poids. Comment expliquer au consommateur que le lait conventionnel coûte 0,75 euros/l alors que le lait bio peut atteindre 1,20 euro/l ? Biolait milite actuellement pour que le prix du lait soit indexé à sa valeur nutritionnelle. **Tant que nous n'aurons pas fixé un prix basé sur la valeur nutritionnelle des aliments, nous ne parviendrons pas à faire consommer du Bio aux classes populaires.**

Les Hauts Prés, cinq ans après : bilan et perspectives

Bernard LEROY

Je souhaite saluer le courage des premiers producteurs Bio de cette région, qui, au nombre de cinq, 25 ans auparavant, ont connu la misère. Fort heureusement, leur force de conviction est parvenue à vaincre les résistances.

« Bio is Beautiful ». Le Bio a du goût, possède des valeurs nutritives et fait réfléchir sur pratiques alimentaires et nos modes de vie. **En consommant du Bio, on s'alimente mieux, on gaspille moins et on est plus respectueux. In fine, la démarche coûte moins cher à la société.** C'est le message que nous devons faire passer. Le territoire de Seine-Eure a bénéficié d'une véritable conjonction d'acteurs convaincus. Le plus dur a été fait mais nous devons poursuivre nos efforts.

Denis CHEISSOUX, laissez-moi vous offrir notre « projet de territoire ». Elaboré avec les élus, il répond à la question suivante : que faire de notre territoire pour les 20 années qui viennent ? Ce document révèle un projet de « territoire à haute qualité de vie » qui permette à notre territoire de sortir de ses difficultés économiques (15 % de la population est actuellement au chômage).

Notre projet de territoire décline trois axes :

- **Tirer sa force de la nature.** Les allergies sont devenues une cause de santé publique. En 20 ans, nous sommes passés de 10 % de la population victime d'allergies à 30 %. Nous hébergeons une startup en biotechnologie qui travaille justement sur les anti-allergènes. Ses conclusions sont les suivantes : **nous sommes de plus en plus allergiques car nous nous sommes coupés de la nature ; nos défenses immunitaires ont dramatiquement chuté ; les enfants ne sont plus en contact avec la terre, les plantes, les animaux.** Nous devons intégrer ce constat et agir avant de subir des drames sanitaires.

- **Un territoire à haute qualité de vie.** Ce projet de territoire se déclinera très concrètement dans le programme d'urbanisme intercommunal. Par exemple, nous installerons 30 kilomètres de pistes cyclables.
- **L'emploi pour tous.** Des emplois dans les secteurs novateurs seront créés.

Je remercie tous ceux qui œuvrent sur le projet des Hauts Prés depuis 15 ans.

Denis CHEISSOUX

J'ai immédiatement cru à ce projet qui est devenu une véritable réussite. Les Hauts Prés me servent d'exemple dans mes interventions. C'est pour moi un plaisir et un honneur d'être avec vous.

Bernard LEROY clôt le colloque à 12h51.

Sigles

AdCF : Association des communautés de France
FNAB : Fédération nationale de l'agriculture biologique
AESN : Agence de l'eau Seine Normandie
CASE : Communauté d'agglomération Seine-Eure
FNSEA : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles
GIP : Groupement d'intérêt public
GRAB : Groupement régional d'agriculture biologique de Haute Normandie
INRA : Institut national de recherche agronomique
MAEC : Mesures agro environnementales et climatiques
PAC : Politique agricole commune
PAT : Projet Alimentaire Territorial
PIA3 : Programme d'investissement d'avenir
SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
SAU : Surfaces agricoles utiles



Colloque des Hauts Prés
De la protection de la ressource au développement économique du territoire
15 septembre 2017

© Communauté d'agglomération Seine-Eure 2017